

JB TRANSACTIONS

CONSTITUTION D'UN DOSSIER EN VUE D'UNE LOCATION IMMOBILIERE

Pièces à fournir par chaque signataire du contrat de location

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile (dernière quittance de loyer ou facture énergie)
- Relevé d'Identité Bancaire
- N° téléphone
- 3 derniers bulletins de salaire ou justificatif de revenus
- Justificatif des revenus de Caisse d'Allocations Familiales ou autres
- **Pour le garant** : justificatif de revenus, RIB et copie pièce d'identité
- Le règlement des frais d'agence (6.5% TTC du loyer annuel) et du dépôt de garantie (1 mois de loyer pour logement nu et 2 mois de loyers pour logement meublé, local professionnel ou commercial) aura lieu à la signature du contrat avec possibilité d'échelonnement